



Dr. Antonio Mirarchi Dr. Marie-Claude Constance Dr. Sergio Egiziano

Le mal de dents Comment soulage la douleur?

Les cas les plus courants de douleur dentaire sont les dents sensibles et les maux de dents. Ces derniers se développent lorsque le centre d'une dent, communément appelée la pulpe dentaire, se retrouve exposé à une fissure, une carie ou une cassure. Avec le temps, les dents peuvent aussi devenir plus sensibles, notamment au chaud ou au froid, en raison de l'érosion des gencives. Ce qui peut rendre la mastication difficile et douloureuse, tout comme le simple fait de manger ou boire.

Il est fortement conseillé de consulter son dentiste dès l'apparition des premiers symptômes de façon à résoudre le problème au plus vite. Si vous souffrez d'un mal de dents, mais que vous n'avez pas un accès facile et rapide à un dentiste, il est possible de soulager la douleur à l'aide d'un analgésique disponible en vente libre dans les pharmacies. Vous pouvez aussi appliquer des compresses froides ou encore de la glace sur la zone endolorie de votre visage. Les bains de bouche à l'eau tiède salée s'avèrent aussi efficaces. Surtout en cas d'inflammation de gencives. Plusieurs marques de dentifrice contiennent également des ingrédients susceptibles à réduire la sensibilité. Dans tous les cas, il est conseillé de consulter et de suivre les recommandations de votre dentiste.

**Vous avez des questions
sur les maladies
des gencives?
Parlez-en à
votre dentiste!**

>40.659.30.1

5200, Jean Talon Est
514 256-1999
www.centredentairestleonard.com

Le Collège Mont-Royal sera agrandi pour accueillir plus d'élèves

Le Collège Mont-Royal, situé dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), sera aménagé et agrandi au courant de l'été afin de pouvoir accueillir 130 élèves de plus pour la prochaine rentrée scolaire.

Lucie Ferré

lferré@metromedia.ca

L'institution privée, qui est également un organisme sans but lucratif (OSBL), compte près de 550 élèves de la première année à la cinquième secondaire. Il offre des programmes personnalisés aux élèves et propose quatre concentrations différentes: la natation, la danse, le patinage artistique et les métiers de la scène.

«La vocation première de l'école est d'offrir aux élèves un programme stimulant qui leur permet d'acquérir le sens du travail. Les travaux d'aménagement permettront ainsi de renforcer nos services et de mettre à niveau les infrastructures déjà existantes», explique la directrice générale de l'établissement, Anne-Marie Blais.

Le pavillon principal du Collège, situé sur la rue Baldwin, se dotera d'une nouvelle aile sur les rues Tellier et Pierre-Tétreault,



Image de synthèse de l'agrandissement du Collège Mont-Royal.

et verra sa cour extérieure améliorée et aménagée avec un petit parc. De plus, prévu pour 2024, le Centre sportif et culturel sur Notre-Dame Est sera agrandi par l'ajout d'un plateau sportif, et verra l'aménagement de plusieurs espaces verts et de classes extérieures.

«Cet agrandissement permettra à l'école de s'équiper de nouveaux locaux multimédias, de salles d'art plastique ou de travaux d'équipe», précise M^{me} Blais.

En plus de ces aménagements, le presbytère sur la rue Notre-Dame et le duplex

sur la rue Pierre-Tétreault permettront d'accueillir un Centre de la petite enfance (CPE) d'ici la mi-juin.

«Le coût des travaux est à 100% pris en charge par l'école, mais nous aimerions créer une nouvelle structure communautaire afin que des partenaires financent une partie des aménagements, tout en collaborant avec le milieu scolaire», ajoute la directrice de l'école.

Cette structure, appelée le Cercle des Ambassadeurs, devrait voir le jour d'ici la prochaine rentrée scolaire. **M**

Changement de cap pour le projet d'Écoparc industriel de la Grande-Prairie

La Ville de Montréal change de cap sur le projet d'Écoparc industriel de la Grande-Prairie, au profit d'une nouvelle vision visant à diminuer les impacts des activités industrielles dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

En signe de changement de vision, les efforts de la Ville dans le secteur d'Assomption-Sud-Longue-Pointe (ASLP), situé entre l'avenue Souigny, les installations du port de Montréal, la gare de triage Longue-Pointe et l'autoroute 25, seront désormais coordonnés par le Service de l'urbanisme et la mobilité, plutôt que par le Service du développement économique. L'objectif de ce changement de direction est

«de créer un milieu de vie convivial pour les gens qui habitent et qui travaillent dans le secteur», explique le maire d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pierre Lessard-Blais.

Cinq grands axes de gouvernance du secteur ont été dévoilés. La Ville souhaite y réduire les nuisances générées par l'industrie, y encourager le développement de transports actif et collectif, créer un réseau d'espaces verts interconnectés dans la zone - notamment entre les boisés Vimont et Steinberg -, accompagner les entreprises déjà installées pour qu'elles œuvrent dans le respect de la qualité de vie de la population et enfin en favorisant l'implication de

la population et des secteurs privé, public et institutionnel. D'abord connu comme «la Cité de la logistique», puis rebaptisé Écoparc industriel de la Grande Prairie, le projet de développement pour ce secteur avait attiré certaines critiques. — Alexis Drapeau-Bordage

